

HorizoNeuf
HN

Numéro 303

S' Vâlffer Bladel

Horizon Neuf

Edité par l'Association Loisirs et Culture



Juillet - Décembre 2021

HORIZON NEUF N° 303

Edition bilingue Juillet 2021

Directeur de publication : Monique Rosfelder
6 rue Muhlmatt – 67210 VALFF 03 88 08 20 96

Rédaction participative - Mise en page : Jérôme Bour - Emmanuelle van der Giessen

Crédits photographiques : associations et particuliers

Tirage en 600 exemplaires

Courriel : Horizonneuf.valff@orange.fr

Imprimerie : Commune de Valff

Photo de couverture : (Vue sur Valff, juillet 2020, photo J. Bour.)



Sommaire

Horizon paroissial	4
Horizon associatif	6
Horizon municipal	10
Horizon historique	22

Editorial

Avec l'arrivée des beaux jours et la perspective des «grandes vacances», comme l'on disait à l'époque, l'espoir d'une autre vie renaît petit à petit. La période que nous venons tous de traverser laissera probablement des traces, en ayant provoqué de nombreux regrets et frustrations. Mais le plus dur à supporter vraisemblablement a été de ne pas pouvoir rencontrer ceux avec qui on avait l'habitude d'échanger.

La prochaine manifestation musicale «Clair de Nuit», programmée pour fin juillet début août, devrait signifier le redémarrage des activités des différentes associations qui y participeront. Gageons que ces moments de rencontre et de convivialité seront très appréciés et redonneront à tous l'envie d'organiser d'autres événements dont les associations de notre village ont le secret.

La rédaction souhaite à ses lecteurs un agréable été, baigné de rencontres et de tendresse. Continuez à bien prendre soin de vous et de ceux qui vivent à vos côtés !

Horizon paroissial

De quelques bienfaits réels et essentiels dus à la paresse et à la passivité

Dans notre vocabulaire occidental, le terme de « paresse » souffre encore de mauvaise presse. Au même titre que les mots et qualificatifs de fainéantise, passivité, nonchalance ou encore que les verbes paresser, « glandouiller », « buller », se la couler douce ...

Et pourtant, la paresse s'avère être un besoin vital, physique et psychologique d'une importance capitale. Sans aucun doute est-ce la raison pour laquelle la plupart des grandes religions ont choisi d'instituer dans leur calendrier hebdomadaire une journée officielle de la paresse. ... Songeons au shabbat chez les juifs, au vendredi pour les musulmans, au dimanche pour les chrétiens.

Pourquoi donc ce besoin vital si ce n'est que ce jour chômé vient, de fait, à limiter notre esclavage vis-à-vis de nos soucis quotidiens, qui plus est, à diminuer notre servitude à l'égard de réalités matérielles. Au fond, ce cadeau hebdomadaire d'un jour chômé a pour but, combien salutaire, de nous rapprocher de notre intériorité et de fortifier notre légitime et fière estime de nous-mêmes !

Pourquoi tant de personnes luttent-elles, hélas, contre ce besoin ? Avec quelque recul, ne serait-ce pas que pour ces infatigables, l'activisme, la sur-occupation, l'emploi du temps surchargé demeurent comme un médicament anesthésique ? Et ce, quand bien même, ils font signe de s'en plaindre par des expressions telles que « je nen peux pls », « j'ai pas le temps », « je suis épuisé ».

Peut-être aussi, pour d'autres, parce que l'activité frénétique leur permet d'éviter de réfléchir ou, plus sournoisement, les aide à fuir le face à face avec les autres et, davantage encore, avec eux-mêmes ? Tout cela pour sauvegarder soi-disant un équilibre psychologique bancal.

Voilà au demeurant de quoi nous interroger sur l'éducation moderne ! N'est-elle pas trop basée sur le remplissage, la stimulation constante, l'autonomie trop précoce, la performance, la réussite scolaire ? Le tout jusqu'à priver les petits de rêvasser, de s'ennuyer de paresser et d'accroître par là même le développement de leur intelligence et de leur imaginaire !

Domage ! Car paresse et passivité nous invitent à dédramatiser les événements, à prendre de la distance à l'égard de nos passions. Domage ! Car elles nous encouragent à la sérénité et à la patience, comme aussi à lâcher prise et à accepter quelquefois nos impuissances, à consentir à la réalité de notre vulnérabilité viscérale d'êtres humains !

Et toutes ces réflexions m'amènent à m'interroger sur le temps ! Le vrai temps n'est-il pas celui que nous perdons. Entendez le temps que nous prenons pour nous détendre, pour vivre avec les nôtres, les mille et une petites choses de notre quotidien, en apparence insignifiantes. Plus nous courrons après le temps, plus nous cherchons à en gagner ou à en économiser, ne courrons-nous pas le risque d'en manquer paradoxalement ? Osons donc honorer et habiter pleinement le temps présent et découvrir qu'il est, seul, le moment favorable pour respecter notre humanité et notre intégrité.



Francis Brigon

Conseil de Fabrique

Le 10 avril 2021, le Conseil de Fabrique s'est réuni pour son assemblée annuelle.

Madame Marie-Anne MULLER n'a pas pu assister à cette réunion pour raison de santé. Elle avait auparavant informé le Conseil de sa démission du poste de présidente. Entrée au Conseil en 2010, elle a occupé le poste de présidente jusqu'en mars 2021. Le Curé et les membres du Conseil lui expriment leurs remerciements chaleureux pour toutes ces années de disponibilité et de responsabilité au service de la paroisse ; ils lui souhaitent également le courage nécessaire pour un prompt rétablissement.



Monsieur Claude ROSFELDER a également donné sa démission du Conseil pour fin de mandat. Entré au Conseil de Fabrique en 2002, il a toujours fait preuve d'un engagement continu au service de l'église de Valff. Le Curé et le Conseil lui expriment leur profonde gratitude pour toutes ces années de présence et de bénévolat au sein de la paroisse.

De nouveaux membres ont rejoint le Conseil de Fabrique de la paroisse. L'élection du nouveau bureau a eu lieu le 26 mai 2021 au presbytère.

Il se compose ainsi :

- Président : Monsieur Vincent HIRTZ
- Secrétaire : Madame Fabienne HATTERER
- Trésorière : Madame Marie-Jeanne SCHWARTZ
- Conseillers : Madame Angèle ROSFELDER
Monsieur Marcel CLAUSS

- Référente de la paroisse-annexe de BOURGHEIM :
Madame Christine BURGSTÄHLER

Les intentions de messe sont à réserver chez la trésorière Marie-Jeanne SCHWARTZ.
Téléphone : 03.88.08.40.61.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le tarif d'une messe avec intention a été fixé par l'Archevêché à 18.-€
Le tarif des funérailles ou de mariage est de 150.-€



Le Conseil de Fabrique lance un appel afin de recruter des servants, servantes d'autel ainsi que des lecteurs, lectrices.
Merci de vous adresser à Angèle ROSFELDER. Téléphone : 03.88.08.09.81.

Le Conseil de Fabrique remercie l'ensemble de la population de Valff et de Bourgheim pour la confiance témoignée lors des diverses célébrations et activités paroissiales.

Horizon associatif

Musique Alsatia

Nous avons stoppé nos répétitions, il y a plus d'un an, en pleine préparation de notre concert 2020. Depuis, le contexte sanitaire ne nous a pas encore permis de nous retrouver. Difficile d'envisager une répétition avec nos instruments à vents alors qu'on se promène tous masqués en ce moment.



Nous avons prévu un beau programme pour 2020 et les partitions n'attendent plus que nous. Même si le concert 2021 ne pourra avoir lieu faute de répétitions, nous espérons vivement pouvoir nous retrouver prochainement. D'autant plus que tous les musiciens et musiciennes sont impatients de faire vibrer la salle de répétition et les Valffois...

Une répétition en plein air avec respect des gestes barrière pourrait éventuellement être envisagée prochainement si les conditions le permettent.

Avis aux amateurs de musique, débutant(e), ou confirmé(e), jeunes et adultes.
La date de la reprise des répétitions n'est à ce jour pas connue. Elles se passent les **vendredis** à Valff au **local des associations à 20h15.**
Pour tout renseignement merci de contacter notre présidente,
Mme Stéphanie Lesage au 06.13.86.18.15.



APP de Valff

L'été commence enfin après un printemps froid et pluvieux.
Les poissons prennent leurs aises dans notre belle gravière et les pêcheurs s'en donnent à cœur joie.

Malheureusement notre association n'a pu organiser aucune de ses manifestations depuis le début de l'année à cause des restrictions sanitaires, heureusement que nous avons pu vendre les cartes de pêche pour la gravière, ce qui nous permet de continuer à "vivre" presque normalement. Plus de 200 pêcheurs ont déjà pris leur permis cette année.
Merci à eux pour leur soutien !



Mais combien de temps cela va-t-il durer ? ...

En effet l'accès à notre terrain de jeux va nous être enlevé prochainement. Nous n'avons à ce jour aucune garantie pour le futur, même si nous travaillons conjointement avec la mairie et le propriétaire de la gravière afin de trouver un compromis. Espérons que la fin d'année nous apportera les réponses à nos questions et nous apportera les solutions pour la pratique de la pêche à Valff.

En attendant l'ensemble du comité vous souhaite de bonnes vacances et une très bonne santé !

Au Jardin du Livre



au pied de l'église St Blaise

VALFF

soirées culture et musique
Entrée libre, plateau

En cas de pluie, l'église nous est ouverte
Parking rue du Château

Pensez à une petite laine, les soirées
pouvant être fraîches

Contact : 03 88 08 21 09

site : lejardindulivre.fr

Programme 2021

Mardis du Wihr musique et culture à partir de 20 h

Mardi 20 juillet: « L'interreligieux en flânant au jardin » avec Philippe Ichter

Mardi 10 août: « Biodiversité, respecter la Création au jardin »

Clair de Nuit, le festival du pays de Barr
vendredi 30, samedi 31 juillet et dimanche 1^{er} août

Durant cet événement, déambulation libre dans le jardin illuminé

Visites guidées gratuites

En juillet et août, chaque vendredi à 17h,
avec les illustrations du Hortus Deliciarum, rédigé
au XII^{ème} siècle au Mont Sainte-Odile



Nouveauté: activités gratuites pour les jeunes

15h 30 à 17h les vendredis 9 et 23 juillet
6 août et 20 août

- multiplier des plantes
- la vie dans le compost
- Landart
- histoires au jardin
- reconnaître les senteurs

Inscription au 03 88 08 49 88 ou 06 30 57 14 87

Donneurs de sang

Depuis le début de la pandémie, nous nous efforçons de maintenir nos quatre collectes de sang à Valff. L'année 2020 n'a pas permis de faire de collectes importantes, malgré les besoins toujours croissants de poches de sang pour les malades. Néanmoins, nous remercions un noyau de fidèles donateurs qui répondent toujours présents. Merci aussi à tous les nouveaux donateurs que nous accueillons à chaque collecte et que nous invitons à revenir pour étoffer ce précieux noyau.



Depuis notre dernière collecte de 2020 et la première de cette année, nous confectionnons à nouveau les collations servies à chacun après le don. En effet, nous savons que, malgré les gestes barrières et les distanciations à respecter, nos donateurs apprécient ce moment de convivialité.

Nous souhaitons à tous un très bel été, nous encourageons toutes les personnes en bonne santé à venir à nos deux prochaines collectes en septembre et novembre.

Merci également à toutes les personnes qui nous aident au bon déroulement des collectes.

FC Valff

En temps normal le FC Valff aurait dû fêter son 75^{ème} anniversaire cette année, c'est sans compter sur cette pandémie qui nous poursuit depuis plus d'un an et nous empêche de prévoir sereinement les semaines et mois à venir.



Pour la même raison nous avons dû annuler toutes les manifestations prévues depuis le début de l'année, inutile de préciser que cela impacte notre budget de manière significative. A ce propos nous avons d'ores et déjà arrêté la date du prochain loto qui aura lieu le **3ème dimanche du mois de janvier 2022** ainsi que la date du week-end festif avec le marché aux puces qui aura lieu le **3ème week-end du mois de mai 2022**.

Au-delà de cet aspect purement comptable, cette crise sanitaire affecte le moral de l'ensemble de la population par la diminution du lien social imposé par le confinement et cette absence de pouvoir se projeter dans un avenir plus ou moins proche.

Aussi, dès que nous avons eu l'autorisation de la ligue pour reprendre notre activité au mois de mars dernier, nous avons relancé les entraînements des jeunes en appliquant les préconisations demandées afin qu'ils puissent à nouveau retrouver une activité physique et l'esprit de groupe avec leurs coéquipiers.

C'est à ce moment qu'on se rend compte qu'au-delà de l'exercice physique, le sport d'équipe inclut également une dimension sociale et d'échange qui a toute son importance dans le développement des jeunes...et des moins jeunes aussi.

La prochaine saison est en train de se préparer et, si tout se déroule comme prévu, nous inscrivons deux équipes séniors et une équipe de super vétérans.

Du côté de l'entente des jeunes nous aurons au moins une équipe pour chaque catégorie d'âge et nous verrons évoluer au stade du FC Valff les équipes U7, U9, U15 et U18, cette dernière étant en cours d'élaboration au moment où nous rédigeons cet article.

En espérant que la saison prochaine puisse se dérouler sans problème.

Backstage

Après plus d'une année sans pouvoir partager notre passion en raison de la situation sanitaire, BACKSTAGE est ravi et impatient de reprendre le chemin de la scène.



Nous vous retrouverons le **lundi 5 Juillet** à Dambach-la-Ville à partir de 18H à l'occasion du marché paysan se déroulant dans la cité médiévale. Venez nombreux !

Amicale des Retraités

Après cette longue pandémie l'amicale des retraités espère reprendre son activité au courant de l'automne, si les conditions sanitaires le permettent. Les membres seront prévenus en temps utile. En attendant nous vous souhaitons une bonne santé.



Clair de rue

Clair. de nuit

FESTIVAL
DE MUSIQUE
ET DES ARTS
DE LA RUE

CLAIR DE RUE

ITTERSWILLER / 25 JUIL.

LA TRAPPE À RESSORTS
BARDAF
HOUPPZ THÉÂTRE
CALLIGRAFF

CLAIR DE NUIT

VALFF / 30 JUIL. > 1^{ER} AOÛT

MICHAEL JONES

ROBYN BENNETT
AURORE DE ST BAUDEL
THE SWINGING DICE
LISA DOBY
MOSSA ET ZOYA

ENTRÉE GRATUITE

> RÉSERVATION
OBLIGATOIRE

+ d'infos sur :
clairderue.fr
clairdenuit.fr



Horizon municipal

Séance du 18 janvier 2021 (en visio conférence)

Redevance Ordures Ménagères de la salle polyvalente

La prise en charge par la Commune des ordures ménagères de la salle polyvalente a été votée définitivement.

Dégrèvement de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties

Suite à la sécheresse en 2020, un dégrèvement pour pertes de récolte a été mis en place sur les parcelles en près de l'ensemble du Département du Bas-Rhin. Ce dégrèvement concerne 36 parcelles d'un montant variant de 1€ à 480 € pour un total de 2 410,00 €. La Commune reversera les différents montants à chaque loueur de la parcelle.

Fermeture de l'agence du Crédit Mutuel de Valff

Le Président et le Directeur des quatre agences locales du Crédit Mutuel des Landsberg, ont informé M. Le Maire de la fermeture de l'agence de VALFF fin 2021.

Piscine Ecole

Annulation les cycles de natation des écoles de Valff en raison des conditions sanitaires liées à la COVID.

Service Civique

Mme Lauryne HELLARD effectue un contrat de service civique de 7 mois dans les écoles de Valff du 01 Décembre 2020 au 30 Juin 2021, financé par l'Éducation Nationale.

Travaux de voirie

Suite à l'affaissement de la conduite d'assainissement dans le chemin vers la scierie et vu que l'ensemble de la conduite est poreux, le SDEA a prévu d'effectuer sur son budget, le remplacement complet de ces conduites.

Recensement

La population légale au 01 Janvier 2021 est de 1 396 habitants.

Redevance SDIS

Le Conseil d'Administration du SDIS a décidé de n'augmenter que de l'évolution de l'indice des prix à la consommation associé au projet de Loi des Finances pour 2021 qu'à hauteur de 0,6%. Le montant de la contribution de fonctionnement de 2021 pour la Commune de VALFF est de 15 262,60 €. Le coût par habitant est de 11,39 € pour 1 340 habitants. La contribution contingente incendie est de 10 547,14 €.

Coupe de sécurité

Un courrier émanant du Conseil Départemental a signalé à la Commune que des arbres dangereux ou penchés se trouvent dans la forêt de Valff vers Westhouse et a demandé de faire une coupe de sécurisation en urgence. Chose faite par la Commune et le courrier a été également transmis à tous les propriétaires le long de la route.

Adjudication de bois de chauffage du 09.01.2021

Les différents lots vendus représentent la somme de 1 000,00 €

Etat des lieux des besoins des familles

La Communauté de Communes du Pays de Barr va diffuser courant du mois de février auprès des familles du territoire, des collégiens et des lycéens, un questionnaire en vue de réaliser un diagnostic du territoire. Ce diagnostic doit permettre de définir avec justesse les besoins des familles ainsi que les actions à mener sur le terrain.



Séance du 15 mars 2021

Demande de subvention Association Foncière

M. Jean-Pierre VOEGEL, Président de l'Association Foncière de Valff, sollicite la Commune pour l'obtention d'une subvention pour l'aménagement du Chemin « Hagelweg ». Deux devis ont été demandés par l'AF et c'est l'Entreprise VOGEL TP de Scherwiller qui a été retenue.

Le Chemin sera refait sur 905 m, mais la demande de subvention ne concerne que 545 ml, partie également empruntée par la Commune pour l'accès à la décharge communale. Cette longueur sera réalisée en enrobé et le devis s'élève à 45 433,00 €.

L'Association Foncière sollicite la prise en charge de 50% de ce devis, soit un montant de 18 938,75 € HT et de 22 726,50 € TTC.

Les 360 ml restants sont pris totalement en charge par l'Association Foncière à hauteur de 25 185,60 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné son accord pour la prise en charge de 50% des travaux, soit 18 938,75 € HT – 22 726,50 € TTC

Attributions de compensation 2020

Compensation du Pacte Financier et Fiscal du territoire de Barr allouées à la commune : 106.586 €

Compensation de charges retenues : 32.890 €.

Entretien des terrains de football

Un défeutrage, une aération du sol, un apport de sable et un regarnissage sont conseillés sur les 2 terrains de football suite à l'étude de sol. L'Entreprise HEGE a été retenue pour effectuer cette opération pour la somme de 5 480,00 € HT soit 6 576,00 € TTC

Plantation et taille d'arbres sur la Rue Principale

A la demande de la Commission Fleurissement, la plantation de quatre arbres dans les quatre îlots devant l'école, (1 668,48 € HT soit 2 002,18 € TTC) et la taille des arbres, sera également effectuée (810,00 € HT soit 972,00 € TTC).

Label École Numérique 2020 : choix du prestataire

Suite à l'appel à projets « Label Ecole Numérique 2020 », la Commune de Valff a été retenue pour bénéficier d'un soutien financier de l'Académie de Strasbourg. L'académie s'engage à verser 50% des dépenses (plafonnées à 7 000,00 €) sur production de factures certifiées exactes.

Sont prévus :

- 7 ordinateurs (1 direction + 6 enseignants)
- 2 vidéoprojecteurs fixes
- 2 tableaux blancs sérigraphiés avec support mural réglable en hauteur
- 1 vidéoprojecteur mobile sans câble

Et le reconditionnement de la malle informatique existante + accessoires



La société SERV-INFO de Geispolsheim a été retenue après étude de deux propositions pour la somme de 13 013,77 € HT soit 15 616,52 € TTC

Commission d'Inscription sur les listes électorales

Le Tribunal Judiciaire de Saverne a désigné M. Roland HERRBRECH, membre titulaire et Mme Christine DENNY, membre suppléante, pour siéger à la Commission d'Inscription sur les listes électorales.

Fermeture maison d'hôtes Les Seraphins

M. Thierry WIRTH a fermé sa Maison d'Hôtes « Les Séraphins », (138 rue Principale à Valff) à compter du 1er février 2021.

Montant de la chasse

La somme de 8 200, 00 € a été affectée au paiement des cotisations foncières de l'Assurance Accidents Agricoles (délibération du 30.03.2015).

Marquage au sol

Les travaux sur le Rond-Point (Restaurant du Tilleul) vont être refaits par la Société AXIUM de COLMAR.

Inscription à l'école maternelle et primaire

14 enfants sont inscrits pour la rentrée prochaine en petite section maternelle et 3 nouveaux enfants pour l'école primaire.

Séance du 1er avril 2021

Approbation du compte Administratif Communal de l'exercice 2020

Approbation du compte administratif communal de l'exercice 2020 :

Excédent de fonctionnement	644.759,71 €
Excédent d'investissement	1.019.789,12 €
Excédent global de clôture	1.664.548,83 €



Adoption du Compte de gestion Communal du Receveur de l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal ; après délibération, a adopté à l'unanimité le Compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes à celles du compte Administratif pour le même exercice.

Vote des taux d'imposition des impôts locaux pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a fixé comme suit les taux d'imposition pour l'année 2021, taux qui sont en augmentation de 1% par rapport à 2020.

Vote du Budget primitif Communal de l'exercice 2021

Le Conseil Municipal a voté le budget 2021 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement - dépenses et recettes arrêtées à la somme de	2.017.719,42 €
Section d'Investissement - dépenses et recettes arrêtées à la somme de	3.942.000,00 €

Fixation des Taux d'Imposition des Impôts Locaux pour 2021

A compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2020 de TFPB de la commune est de 19,77 % (soit le taux communal de 2020 : 6,60% + le taux départemental de 2020 : 13,17%).

Le taux départemental pour la TFPB a donc été intégré au taux communal.

Le Conseil a fixé le taux d'imposition pour l'année 2021 comme suit :

- La taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,97 %
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties : 29,82 %

Subventions aux associations

Une subvention de 200,00 € a été accordée aux 14 Associations locales. Des subventions ont également été votées pour les associations ci-dessous, qui en feront la demande :

AGF du Bas-Rhin - Aides - Arahm - Amis du Mémorial - Association Art et Lumières - Fondation du Patrimoine - Prévention Routière - Croix-Rouge Française - Association Pèlerinage Tambov - Société d'Histoire et d'Archéologie - Souvenir Français - Barr Entr'Aide - Union Nationale des Combattants de Barr

Subvention complémentaire accordée au FC VALFF de 2 000,00 € (couverture des frais d'électricité, de chauffage et d'eau).

Subvention extraordinaire accordée à l'Association Culturelle de la Salle Polyvalente de 3 000,00 € (frais d'électricité, téléphone, assurance bâtiment...).

Vente de bois d'œuvre

à l'Entreprise FORGIARINI SAS de Kogenheim pour un montant de 512,93 € pour 7,073 m³.



Travaux de la fibre optique sur le ban de Valf

Les opérations ont démarré, pour une durée de 5 mois. L'Ets SMARTFIB de SELESTAT a été retenue pour ces travaux.

Parc d'Activité du Piémont

La Communauté de Communes du Pays de Barr a vendu 2 terrains dans le PAP à 4 200,00 € l'are :

- 1 terrain de 56,15 ares pour le projet d'extension de l'Entreprise
- « Jardin Habitat Construction » Lot 106.
- 1 terrain de 38,51 ares pour le projet d'un garage pour développer l'entretien des quads, motos et matériels d'espaces verts. C'est la Société ANDLAU Automobiles qui migre. M. MARQUES ayant acquis le Lot 112.

Séance du 31 mai 2021

Prolongation du dispositif d'aide pour l'acquisition de vélos électriques

Les 5 demandes de subvention déposées à la Mairie, à partir du 1er décembre 2020 (démarrage de l'opération) ont donné lieu à quatre aides de 100€ et une aide de 85€ (10% du coût d'achat plafonné à 100€).

Cette première campagne d'aide prend fin en Juin 2021, mais sera reconduite jusqu'au 31 décembre 2021.

Création d'un poste d'emploi saisonnier

La création d'un poste d'agent d'entretien saisonnier, à raison de 25 heures/semaine, pour la période allant du 21 juin au 04 septembre 2021, a été actée.

FC Valf

Les frais d'assurance et d'ordures ménagères du Club House du FC VALFF seront pris en charge par la mairie cette année.

Acquisition d'un puits et d'une auge

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir le puits et l'auge en grès actuellement installés devant le 138 rue Principale à Valf chez M. M. Thierry WIRTH pour les installer à titre décoratif sur une place restant encore à être définie.

Prolongation des Bons Repas des Aînés et du Personnel Communal

Seuls 40 « bons cadeau Repas » offerts à Noël à nos aînés (en lieu et place de la fête qui n'a pas pu avoir lieu de fait des restrictions sanitaires) ont été utilisés sur les 196 distribués.

La validité de ces chèques cadeaux à valoir dans l'un des quatre restaurants du village a été prolongée au 30 novembre 2021.

Communications

Le garage MEYER Anthony, Rue du Château, a remis à M. le maire une convention de prestations pour la collecte des huiles usagées, et s'est engagé à ne plus entreposer les voitures épaves Côté de la Kirneck ni sur la voie publique les soirs et week-ends.

La vente de l'herbe au Lieu-dit « Kochely » a rapporté 1 027,00 €.

Quelques rappels des bons usages

• Agir pour un village propre



Une préoccupation commune, qui concerne l'ensemble des citoyens : au profit du "bien vivre" ensemble, un village propre et agréable à vivre passe par un comportement responsable et un engagement de chacun au quotidien. Merci de participer au maintien de la qualité de vie et de la propreté dans notre commune. L'entretien des abords des maisons incombent aussi aux habitants. Des petits gestes de chacun, en arrachant les mauvaises herbes et en balayant devant sa propriété apportent à tous un cadre de vie plus agréable.

Merci à vous tous qui participez à l'embellissement des abords de vos maisons, des jardins, des balcons.... dans le respect de l'environnement. Il est agréable à vivre dans une commune fleurie, propre qui se ressent aussi à travers les trottoirs balayés et les haies taillées.

Merci de trier vos déchets en respectant les consignes de tri et en utilisant les nombreux services mis à votre disposition pour le recyclage : poubelles ; jaune, grises, et bio déchets, la déchèterie, conteneurs à verre ... Ces gestes simples peuvent faire toute la différence sur notre environnement. En triant correctement, nous continuons à relever ensemble le défi majeur de la préservation de notre planète.



• Nuisances sonores

Quels bruits du jardin sont réglementés ?

Les activités d'entretien des espaces verts sont réglementées dès lors qu'elles sont susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour les voisins.

Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...). Les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peut faire l'objet de sanctions allant de la suspension des travaux, aux amendes en allant jusqu'aux poursuites pénales.

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

Le bruit est une problématique qui revêt de nombreux aspects. Considéré comme une nuisance importante, le bruit est une préoccupation majeure des Français et un problème de santé publique. Il porte atteinte à la qualité de vie de nombreuses personnes, et ces effets sur la santé vont bien au-delà de la détérioration de l'audition. Le bruit peut en effet affecter durablement nos organismes : il influence notre sommeil, perturbe les systèmes endocrinien, cardio-vasculaire et immunitaire. La pollution sonore est de fait un facteur important de stress, qui peut modifier en profondeur notre état de santé

Il est interdit de **percer** les tympans de son voisin.



Horaire légal de tonte de pelouse à respecter pour le voisinage :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h.

• Un bon maître, citoyen, ramasse les déjections de son chien !

Un bon maître, citoyen, ramasse les éjections de son chien !

Certains maîtres, peu respectueux, laissent encore les excréments de leur chien sur les trottoirs et dans les espaces verts. Ces déjections peuvent être porteuses de maladies, c'est donc une question d'hygiène et de respect des principes de base de la vie en collectivité. C'est une obligation de ramasser les déjections de son animal (Article règlement sanitaire départemental du Bas-Rhin)!

En cas d'infraction, les maîtres sont passibles d'une contravention de 35€ à 150€.

Nous avons mis en place un dispositif permettant aux propriétaires de chien, de sortir chaque jour leur animal de compagnie sans polluer l'environnement urbain, ni causer de désagréments aux autres utilisateurs de l'espace public. Tous les quartiers sont équipés de bornes de propreté canine, de distributeur de sacs et de poubelles.



Peut-on promener son chien sans laisse ?



Les chiens ne peuvent circuler sans laisse dans la rue, dans les parcs ou n'importe quel autre espace public. Ainsi, **vous avez l'obligation de tenir votre chien laisse, et ce, même si votre chien est inoffensif !** D'autre part, **dans les bois et forêts, il est interdit de promener les chiens non tenus en laisse en dehors des chemins forestiers pendant la période du 15 avril au 30 juin.**

• Taille des haies

La taille des haies et des arbres est une source classique de conflits entre voisins. En effet, la distance de plantation entre un arbre et une habitation ou une haie et une habitation est définie par des règles strictes, mais malheureusement pas toujours respectées. La réglementation de la taille de haie définit un ensemble de règles concernant les arbres et haies non mitoyennes. Ces haies sont relatives à la hauteur des haies et à la distance de plantation entre les arbres et habitations.

Un arbuste ou une haie plantée en limite de propriété dont la hauteur dépassant 2 mètres doit toujours être planté à une distance de 2 mètres de chez le voisin, tandis que les plantations d'une hauteur inférieure à 2 mètres doivent être plantées à 50 cm minimum de la limite de propriété.

A propos des haies composées de feuillus et de thuyas qui, trop souvent, dépassent les limites d'une propriété. Celles-ci recouvrent parfois de façon très importante la surface du trottoir et obligent le piéton à marcher sur la chaussée au risque de se faire percuter par une automobile.

Les arbres, haies et plantations riveraines doivent être régulièrement taillés de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale, aux motifs de ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules, ne pas masquer la signalisation et ne pas encombrer les fils des réseaux aériens (téléphone, électricité, éclairage public...)



Les haies doivent toujours être élaguées et entretenues par le propriétaire ou locataire du terrain sur lequel elle sont placées. Par ailleurs, si la haie en question est composée d'arbres et que les branches de ces derniers débordent chez le voisin, celui-ci peut demander au propriétaire de les couper. En revanche, il n'a pas le droit de le faire lui-même.

A la bibliothèque le hérisson est de retour

Programmée depuis de longue date, la venue du hérisson a enfin pu avoir lieu à la bibliothèque. Cet animal à piquants, bien aimé des jardiniers mais massacré sur nos routes, a dû s'étonner de voir des visages humains cachés derrière de drôles de masques. A travers de nombreuses histoires racontées par notre conteuse Angèle, il s'est fait mieux connaître de tous ceux qui les ont écoutées avec beaucoup d'attention et d'intérêt.



L'auditoire suit avec attention les histoires proposées

Puis les enfants comme les adultes présents ont confectionné un hérisson en utilisant de vieux livres. Petit-à-petit, en pliant une page après l'autre, les hérissons ont pris forme pour la plus grande joie des participants.



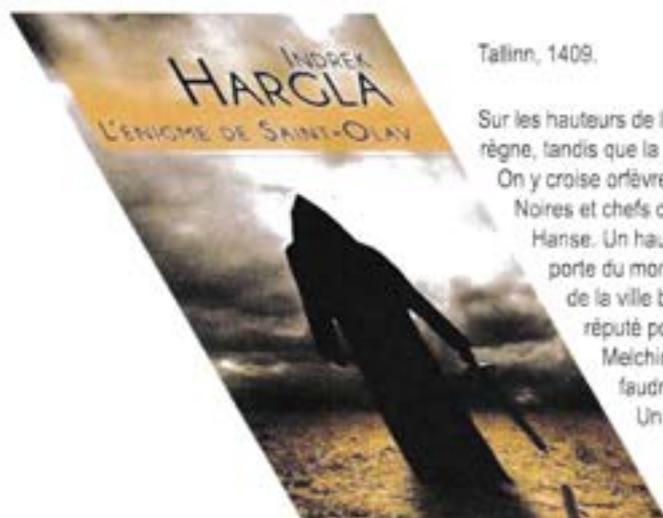
Rappel des horaires pendant l'été :

La bibliothèque sera fermée du 14 juillet au 15 août.

A partir du 15 août jusqu'à début septembre elle sera ouverte les mercredis de 15h à 17h15 et les samedis de 9h45 à 12h

N'oubliez pas de faire le plein de livres pour vos vacances !
Arrivage de nouveaux livres et albums pour enfants !

Nos coups de coeur



Tallinn, 1409.

Sur les hauteurs de la ville, les chevaliers teutoniques incarnent une aristocratie en fin de règne, tandis que la ville basse de Tallinn brasse une population métissée et contrastée. On y croise orlévres, compagnons maîtres chanteurs, marchands de l'ordre des Têtes-Noires et chefs de guildes, dans l'activité bouillonnante du port de commerce de la Hanse. Un haut responsable de l'ordre des chevaliers est retrouvé décapité à la porte du monastère, une épée ensanglantée abandonnée à la hâte sur le chemin de la ville basse. Le bailli fait appel à son fidèle ami Melchior, l'apothicaire, réputé pour son ingéniosité. Courtisé pour une liqueur de sa fabrication, Melchior est un esprit éclairé au sein d'un monde obscurantiste et naïf. Il faudra toute sa perspicacité pour démêler « l'énigme de Saint-Olav ». Un polar médiéval envoûtant



Une jeune gitane disparaît après l'enterrement de sa vie de jeune fille. On retrouve le cadavre deux jours plus tard. Elle a été torturée selon un procédé aussi macabre qu'insolite.

Sa soeur Lara a connu le même sort quelques années plus tôt mais son assassin est sous les verrous. Si ce dernier n'a pas fait d'émules, la police a arrêté un innocent.

L'enquête est confiée à l'inspectrice Blanco, née sous la plume d'un auteur mystérieux qualifié par El País d'Elena Ferrante espagnole.



Depuis leur adolescence, Rachel et Vincent vivent un amour fort et passionné. Mais quelques jours après avoir célébré leurs dix ans de rencontre, Vincent disparaît dans des conditions tragiques.

L'histoire commence six ans après l'accident. Alors que Rachel essaie de mener sa nouvelle vie sans lui, toujours au cœur de sa Vendée natale, elle croise par hasard dans les rues de Paris, un homme qui lui ressemble terriblement. Elle est certaine que c'est lui. Mais les quelques secondes d'effarement qui l'empêchent de réagir lui font manquer ce rendez-vous du destin. Trop tard. L'homme s'éloigne déjà sans même avoir remarqué sa présence. La jeune femme va alors se lancer à sa poursuite et tenter de réparer cette erreur pour laquelle elle culpabilise déjà.

Rachel va pouvoir compter sur le soutien sans faille de sa famille pour partir à la recherche de la vérité. Avec l'aide de Gautier, son impulsif cousin également meilleur ami de Vincent, et de Carole, sa soeur jumelle vive et pétillante, Rachel va mener l'enquête, plus déterminée que jamais.

Va-t-elle le retrouver ? Était-ce bien lui ? Et si oui, pourquoi a-t-il été déclaré mort ?

Joyeux anniversaire

- 100 ans NEFF Jules, né le 01.08.1921
- 93 ans ANTZ Thérèse, née le 15.10.1928
LEOPOLD René, né le 25.10.1928
- 92 ans RIEGLER Germaine, née le 10.10.1929
HIRTZ Jeanne, née le 23.10.1929
- 91 ans ROSFELDER Marthe, née le 14.11.1930
- 90 ans HIRTZ Suzanne, née le 22.07.1931
VOEGEL Marie, née le 30.08.1931
ROSFELDER Etienne, né le 12.09.1931
VOEGEL Marie-Louise, née le 24.09.1931
- 89 ans WURTZ Violette, née le 06.07.1932
RIEFFEL Marie-Thérèse, née le 12.07.1932
FUCHS Anne-Marie, née le 26.08.1932
SCHAETZEL M-Thérèse, née le 08.09.1932
SAAS Etienne, né le 15.12.1932
- 88 ans HUBER Raymond, né le 29.08.1933
- 87 ans SPECHT Jean-Paul, né le 03.07.1934
GOETTELMANN Bernadette, née le 21.9.1934
ROSFELDER Lucienne, née le 31.12.1934
- 86 ans KUHN Germaine, née le 02.09.1935
- 85 ans PETER Pierrette, née le 30.07.1936
- 84 ans UHL Aimée, née le 03.07.1937
SCHULTZ Marie-Louise, née le 10.07.1937
HARTZ Edouard, né le 28.07.1937
- 83 ans DIEHL Charles, né le 03.12.1938
SPECHT Suzanne, née le 06.12.1938
KIRMANN Béatrice, née le 29.12.1938
- 82 ans WEIL Simone, née le 17.10.1939
FRITSCH Bernard, né le 05.11.1939
BIEBEL Eric, né le 10.12.1939
- 81 ans SEGUIN Gérard, né le 09.10.1940
KIEFFER André, né le 18.10.1940
ROHMER Elise, née le 08.11.1940
- 80 ans HERRMANN Paul, né le 06.09.1941
ANDRES Lucien, né le 25.11.1941
- 79 ans BOTTIN Antoine, né le 04.09.1942
BIEBEL Carmen, née le 14.09.1942
VOEGEL Elisabeth, née le 15.09.1942
HEUBER Roland, né le 18.09.1942
KORNACKER Claude, né le 09.12.1942
WAGNER Robert, né le 11.12.1942
- 78 ans SCHULTZ Jean-Paul, né le 22.07.1943
ANDRES Paulette, née le 25.08.1943
ANDRES René, né le 16.09.1943
BESSEUX Marie-Thérèse, née le 29.09.1943
- 77 ans JOST Agnès, née le 17.09.1944
WAGNER Marlène, née le 19.10.1944
JACOB André, né le 25.10.1944
SCHULTZ Louis, né le 18.11.1944
- 76 ans OPPERMAN Marthe, née le 28.10.1945
- 75 ans CLAUSS Marcel, né le 10.10.1946
VELTEN Antoine, né le 19.12.1946
- 74 ans DESCHLER Jean-Claude, né le 05.09.1947
KOEHLING Jean-Pierre, né le 03.10.1947
ANDRES Antoinette, née le 03.11.1947
VELTEN Nicole, née le 01.12.1947
- 73 ans SCHAAD Jean-Claude, né le 04.07.1948
HEYMANN Denise, née le 02.09.1948
HARTMANN Violette, née le 02.09.1948
SPITZ Francine, née le 02.09.1948
KLIPFEL Jean-Marie, né le 15.09.1948
SCHALK Simone, née le 19.09.1948
HEYMANN Christian, né le 26.09.1948
SCHMIDT Jean-Claude, né le 06.12.1948
ROSFELDER Alphonsine, née le 20.12.1948
- 72 ans LEOPOLD Jean-Marc, né le 17.07.1949
MULLER Marie-Anne, née le 08.09.1949
MICHEL Bernard, né le 10.09.1949
HERRMANN Marie, née le 10.10.1949
VERKEST Jean-Pierre, né le 29.10.1949
SITTLER Claude, né le 30.10.1949
SCHULTZ Christiane, née le 14.11.1949
SCHWARTZ André, né le 26.11.1949
TEIXERA Maria, née le 12.12.1949
LEHMANN André, né le 29.12.1949



71 ans HIRTZ Bernard, né le 21.07.1950
GOETZ Emilia, née le 30.08.1950
KOEHLING Brigitte, née le 06.09.1950
MICHEL Marie-Odile, née le 17.10.1950
HOTTLER Marie-Claude, née le 19.10.1950
VONVILLE Charles, né le 23.10.1950
CELIKAYA Celime, née le 06.12.1950
LUTZ André, né le 20.12.1950
CHARPENTIER Nicole, née le 22.12.1950

70 ans HASLAUER Laurent, né le 04.07.1951
SCHMITT Jean-Claude, né le 16.08.1951
BOUR Jérôme, né le 10.09.1951
ARNOLD Michel, né le 27.10.1951
PELLE René, né le 03.11.1951
HUMLER Béatrice, née le 20.11.1951
ROHMER Marie-Lucie, née le 07.12.1951
GOETZ Jean-Michel, né le 22.12.1951
DORFER Francis, né le 24.12.1951
ROSFELDER Gérard, né le 30.12.1951

Carnet de famille

Ils ont vu le jour...

Gabin MOULLIERAC est né le 21 février 2021, au foyer de Sébastien MOULLIERAC et Charlotte LIBBRECHT (42 rue Principale à VALFF)

Louise WURMSER a vu le jour le 06 avril 2021, pour le bonheur de ses parents Michael WURMSER et Morgane MEYER (10 rue de la Fontaine à VALFF)

Colin TOUSCH est né le 10 mai 2021 à Séléstat, et fait la joie de ses parents Rémy TOUSCH et Héléne SCHAAL (244 rue Meyer à VALFF)

Clément FIX est né le 30 mai 2021 chez Yannick FIX et Mathilde GARRIGUE

Ils se sont dit « oui »..

Sébastien MOULLIERAC et Charlotte LIBBRECHT le 14 mai 2021
(42 rue Principale)

Cédric METZGER et Nadège BARTH le 05 juin 2021
(3 B rue Muhlmatt)

Thierry MULLER et Isabelle KLEM le 13 juin 2021
(8 rue du Hêtre à LOGELBACH (68))

Gabriel LARTIGUE et Jennifer ACKER le 26 juin 2021
(2 A rue Large)



Ils nous ont quittés...

M. Sadik CELIKAYA, est décédé le 03 janvier 2021

Mme Alice JOST née GUZZO, est décédée le 28 avril 2021

M. Marcel BAUVE, est décédé le 05 mai 2021

Une battue à Valff

Souvenirs des années 70 de Guy Coyard (2ème partie)

Dans les années soixante dix, le lot de chasse du Riederfeld n'était pas à la portée de toutes les bourses et les lois allemandes régissant ce sport en interdisaient l'accès à la fois aux agriculteurs du cru ainsi qu'au chasseur lambda. Les tenues vestimentaires ne laissaient aucun doute là-dessus, tout particulièrement celles d'élégantes suisses, Dianes chasseuses aux sportswears dernier cri, aux chapeaux emplumés avec, suprême distinction pour les seuls initiés, la plume de bécasse fixée sur le côté. Bref, ce qu'on appelle chez moi en Normandie du beau monde avec peut-être de la veine, sinon de la branche aristocratique. Voilà pour le décor, pas tout à fait planté cependant comme on va le voir par la suite ... Venons en maintenant à ce qui aurait pu très mal tourner. Éclate alors une violente altercation entre nos deux protagonistes dont je me fais fort de rapporter de mémoire les segments les plus haut en couleurs :

- Le garde chasse à P. Hayet : « Votre chien n'a rien à faire ici, il perturbe la battue. »
- Le dresseur de chiennes au garde chasse : « Ma chienne n'est pas une chienne de chasse mais de garde et je suis à quelques mètres de mon habitation. »
- Le garde chasse à Olga : « allez, dégage ! »
- Paul Hayet au garde chasse : « ma chienne n'obéit qu'à moi et à personne d'autre. » (une vérité vraie).
- Le garde chasse à P. Hayet (esquissant un mouvement vers son arme) : « Si vous ne rappelez pas votre chienne (toujours assise), je lui tire dessus ! » (sic)
- P. Hayet au garde : « Si tu tires sur ma chienne, moi je te tire dans la gu....., et pas avec un joujou comme le tien, mais avec un vrai. »

C'est à ce moment là que les choses faillirent tourner au vinaigre par les menaces réciproques proférées, et virer au tragique. Les vies d'un animal et d'un homme étaient en jeu. Entre temps l'esclandre avait rameuté une petite partie du quartier et fait sortir de sa demeure l'épouse de notre dresseur de dogue, prévenue par une proche voisine du drame qui était en train de se jouer. Tandis qu'Olga siégeait sur l'asphalte, imperturbable, Paul Hayet se précipitait d'un pas résolu vers sa maison pour mettre sa menace à exécution, sa femme accrochée à ses basques le suppliait de ne rien faire de tel :

- Madame Hayet à son mari : « Paul, je t'en supplie, arrête-toi, on va vers les pires ennuis, n'y vas pas ... »

En même temps une voisine en vis à vis tentait de le raisonner par des paroles apaisantes pleines de bon sens. Comme Mme Hayet me le racontera un peu plus tard, son époux, tout de fureur, rentra dans leur garage pour en faire le tour plusieurs fois

et y trouver l'arme qui fort heureusement ne s'y trouvait pas.

C'est à ce moment précis de la scène que le tragique le céda au comique le plus achevé. Visiblement touché par les supplications de sa meilleure moitié, notre Paul Hayet tourna brusquement casaque, se dirigea très décidé vers le garde quand l'un des chasseurs, sorti du groupe, et sans doute inspiré par la venue de la Maréchale Leclerc de Haute cloque au monument aux morts de notre commune dans les années cinquante, lança péremptoire, en guise de dénouement : « De toute façon j'étais un ancien de la 2^{ème} DB. », un authentique gage de sécurité, quand on sait que les blindés les plus proches se trouvaient à quelques kilomètres de là, du côté de Phalsbourg au nord et de Kaysersberg au sud.



Cette saillie pour le moins comique dégonfla d'un seul coup l'affaire.

Comme piqué par Polymnie, notre dresseur de chiens présenta la partie la plus charnue de son individu à la partie adverse et, accompagnant le geste à la parole, rétorqua : « Et ça, c'est la division de mon cul ! » L'effet fut immédiat. Un « oh ! » d'indignation s'échappa du corps de chasse, ces dames outrées sans doute de n'avoir jamais rien entendu de pareil parvenir à leurs chastes oreilles ni vu si beau fessier. G... interloqué en fut baba, ne sachant pas trop quoi dire ni quoi faire devant cette coda imprévue. Dès lors le repli stratégique fut général d'un côté comme de l'autre. Les quelques badauds regagnèrent leur chaumière soulagés, les chasseurs leurs véhicules garés près de la scierie, non sans avoir défilé le fusil à l'épaule devant Olga, toujours sur son séant, n'ayant pas bougé d'un iota, comme étrangère à cette rocambolesque histoire et à ses péripéties. L'incident était-il clos ? L'histoire était-elle pour autant finie ? Eh bien, la réponse est non ...

Toujours bouleversé par la menace proférée à l'encontre de sa chienne adorée, Paul Hayet ressortit une nouvelle fois de son garage, fulminant, partit à la poursuite des disciples de Saint Hubert au pas de chasseur pour de nouveau en découdre. Redoutant le pire, son épouse appela la gendarmerie. La maréchaussée arriva comme on dit « sur zone » alors que la dizaine de fusils avait quitté le Riederfeld pour exercer ses talents sur d'autres parcelles.

Je connaissais bien Paul Hayet, son caractère sanguin, son amour des animaux, sa détestation de la chasse ; Mais pour bien comprendre les choses, donner du sens à cette histoire dominicale, le lecteur se doit de savoir qu'une semaine aupa-

ravant un accident de chasse avait endeuillé le village et qu'une volée de plombs avait cinglé la baie vitrée de son habitation,

A défaut d'un tableau de chasse, l'auteur de ces quelques lignes n'a pu s'empêcher de penser au « Maître de Pontoise », l'artiste Louis Hayet, grand-père du « petit Paul », lui qui saisissait sur le vif des scènes de la vie parisienne en extérieur comme en intérieur.

Il aurait eu là, en Alsace, à Valff, une occasion unique pour révéler tous ses talents de peintre pointilliste et divisionniste,

avec l'arrière plan de la campagne légèrement voilée, la scierie au fond, la chienne de faïence plantée sur la rue du vignoble conduisant aux protagonistes se faisant face au premier plan de la toile, le tout dans la lumière d'une matinée de vendémiaire. On imagine un public intrigué devant une telle scène de la vie champêtre. Le chat noir bondissant d'Olympia avait suscité en son temps de nombreux commentaires de la part des critiques de l'époque. Alors un dogue figé sur une petite route de campagne aurait conféré au tableau tout son mystère et laissé libre cours à toutes les interprétations d'un public non averti.

La caisse du Crédit Mutuel

Lors de l'assemblée générale de la caisse du Crédit Mutuel des Landsberg la nouvelle est tombée : la caisse du Crédit Mutuel de Valff fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2021.

Il était une fois ...

La « Vällfer Spar- und Darlehnskassenverein », maintenant appelée Crédit Mutuel, a été créée le 8 février 1897. Son premier président se nommait Biecher Henri Marie. Pendant 124 années, cette caisse de Valff a rendu de nombreux services en tant que banque de proximité à des générations de clients et sociétaires. Elle laissera un grand vide, beaucoup de souvenirs et sûrement beaucoup de regrets. Il faudra dorénavant se déplacer pour obtenir les mêmes services. La caisse de Valff a fusionné avec les caisses de Bernardwiller, Meistratzheim, Niedernai, pour créer la caisse du Crédit Mutuel des Landsberg.

Les locaux et bureaux de la caisse de Valff, rue du moulin, ont été construits en 1970

par M. Eugène Schultz, gérant de 1941 à 1970, M. Joseph Jordan étant président de 1961 à 1979. La nouvelle caisse a été inaugurée le 7 mai 1972.

En 1998 la caisse s'était refait une beauté, avec des locaux plus agréables et accueillants, à la satisfaction générale des employés comme des clients. L'inauguration avait eu lieu le 26 septembre 1998. (*)

On tourne une grande page ...

(*) Lien pour voir la vidéo de l'inauguration sur youtube : www.youtube.com/watch?v=36tEIXkRTNs



Horizon historique

Weiss nit ... Weiss nit !
Écrit par Rémy VOEGEL

D'où vient votre nom de famille ? Un sujet précédent avait cerné les origines possibles [Dis moi quel est ton « Hofname » et je te dirai qui tu es !] sur le site de Facebook De Valva à Valff. Dans les registres paroissiaux de Valff on découvre un nom de famille des plus cocasses. Jugez par vous-même !

8 février 1802

Anna Maria WEDELE accouche. Elle n'a que 16 ans. Barbara LUTZ, la sage femme du village l'assiste. C'est une fille.

« Elle s'appellera Maria Anna comme moi ! », indique la mère avec une voix à peine audible.

La sage femme est attentive. Vu la rondeur du ventre, elle s'attend à voir apparaître un jumeau.

Le deuxième enfant arrive ! » s'exclame-t-elle !

Effectivement, quelques instants plus tard naît une deuxième petite fille à qui la mère donnera le prénom de Maria Salomé. Viens alors la question d'usage pour indiquer à M. le curé le nom de famille à attribuer aux jumelles :

- Quel est le nom du père ? C'est pour le curé, pour le registre des baptêmes !
- Weiss nit... », répond la mère évasive. La sage-femme surprise répète la question et insiste "Le nom du père !!!"
- Weiss nit...! weiss nit ! martèle la mère.
- Comment ? Tu ne connais pas le nom du père ? Il s'appelle Weisnit ou quoi ? »
- Weiss nit ! Weiss nit !! », répète Anna Maria en dialecte

La sage femme Barbara LUTZ dubitative se rend chez le curé et lui rapporte les paroles d'Anne Marie. André SCHECK, le curé, avec humour ou désespoir baptisera le 8 février 1802 les jumelles Maria Anna et Maria Salomé... WEISNIT !!!

Le curé précisera dans l'acte de baptême que la sage femme aurait demandé avec insistance le nom du père mais que la mère aurait persisté à répéter Weisnit ...

«abrolute à se agritum fuisse undé familia nomen Weisnit» (et j'ai finalement accepté de lui donner le nom de Weisnit). ...Il avait de l'humour notre curé SCHECK !

Qui Anne -Marie a-t-elle essayé de protéger ?
(Extrait du registre de naissance signé par le curé Scheck)



La suite est moins gaie. Le lendemain, en direction du cimetière, le jardinier et marguillier Joseph WEIDELE, le père de Marie Anne, et KLIPFEL Marie Anne, sa femme, suivent un petit cortège qui accompagne la frêle dépouille de Salomé vers sa dernière demeure ; la pauvre enfant a expiré pendant la nuit. Deux jours plus tard Maria Anna la jumelle subira le même sort.

Joseph WEIDELE

Le père d'Anne Marie est bien connu dans le village. Pendant la Révolution, il avait fait des vagues et fut emprisonné pour avoir osé s'opposer au prêtre jureur révolutionnaire, Sébastien LASSIAT, qui avait remplacé le curé catholique André SCHECK. Weidele avait sa langue bien pendue quand il avait trop bu. Il s'était moqué ouvertement de LASSIAT, l'appelant un mouffet au bonnet rouge de révolutionnaire. Il n'en fallu pas plus à LASSIAT humilié, pour l'accuser d'être un fanatique contre-révolutionnaire et de propager des idées pro-

aristocratiques. WEIDELE évitera de peu d'être raccourci par la tête ! LASSIAT, ami d'Eulogie SCHNEIDER qui avait déjà décapité pour moins que ça à Barr et à Epfig, aurait bien aimé damer cet arrogant ! C'est grâce à l'intervention du maire JORDAN que WEIDELE sera gracié et libéré. Il plaidera la mise en difficulté financière de la famille pendant que le chef de famille croupit au cachot.



WEIDELE travaillait comme jardinier au château pour le compte des Seigneurs d'Andlau et servait à l'église en tant que marguillier. Il avait également le privilège de comptabiliser les noms des habitants bénéficiant des aumônes de l'Eglise. Tout pour plaire au révolutionnaire LASSIAT !

Mais revenons à nos enfants WEISNIT. C'est ainsi que s'éteindra le nom de famille WEISNIT, du moins à Valff. Il existe en d'Autriche, entre-autres, des personnes de ce nom. Un curé autrichien avec de l'humour ? WEISNIT, un nom de famille made in Valff ! En ce qui concerne la naissance et le décès des filles, aucune déclaration dans les registres d'Etat-Civils. Profanes jusqu'au bout, les WEIDELE !

Le 22 Ventose de l'an 12, Anne Marie accouchera d'une autre petite fille qu'elle appellera Marie Françoise ... et comme elle en a l'habitude, de père inconnu ! Décidément

! Une conception... révolutionnaire ? Est-ce à partir de ce jour que l'on a découvert que ce sont les cigognes qui apporteraient les bébés ? La rédaction promet de mener l'enquête.....



(Extrait du registre de naissance de Marie Françoise W. Weidelé ou Weisnit ?)

M. le maire écrit un W, en attendant, on avait déjà un début.

Marie Anne Weidelé restera célibataire, sa fille Marie Françoise trouvera un mari. On lui attribuera finalement le nom de famille de sa mère: WEIDELE.

Pensez à consulter régulièrement le site facebook «De Valva à Valff», qui est une véritable mine de renseignements pour notre village.

<https://fr-fr.facebook.com/histoiredeValff/>

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Monique ROSFELDER
 6 rue Muhlmatt - 67210 VALFF
 03 88 08 20 96 - 07 71 20 17 61

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES (AGF)

Jacqueline WINDENBERGER
 6 impasse des Vergers - 67210 VALFF
 03 88 08 49 88

AMICALE DES PÊCHEURS

Philippe Bernard MEYER
 73b rue du Château - 67210 VALFF
 03 88 08 18 04

AMICALE DES RETRAITÉS

Monique GRIESSER
 52 rue principale - 67210 VALFF
 09 51 47 88 18
griesser.bernard@free.fr

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Gérard MULLER
 33a rue Principale - 67210 VALFF
 03 88 08 16 92

JARDIN DU LIVRE

Anny BOUR
 67 impasse des Acacias - 67210 VALFF
 03 88 08 21 09 - 06 62 33 78 37 (Laurent Colombo)
www.lejardindulivre.fr

BACKSTAGE COMBO

Raphaël EHRHARD
 8 rue de la Fontaine - 67210 VALFF
 03 88 08 70 28
www.myspace.com/backstage.fr

CHORALE STE CÉCILE

Monique ROSFELDER
 6 rue Muhlmatt - 67210 VALFF
 03 88 08 20 96

CYCLO-CLUB

Laurent HASLAUER
 38 impasse des Roses - 67210 VALFF
 03 88 08 21 19 - 06 19 48 45 20
laurent.haslauer2014@gmail.com

FOOTBALL CLUB

Olivier DUFFNER
 9 rue de la Source - 67210 VALFF
 06 62 06 76 67
www.fcvalff.com

PAROISSE SAINT-BLAISE

Marie-Anne MULLER
 139 rue Principale - 67210 VALFF
 03 88 08 95 66

SOCIÉTÉ D'AVICULTURE

Jean-Pierre VOEGEL
 143 rue des Forgerons - 67210 VALFF
 03 88 08 70 36

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE ALSATIA

Stéphanie LESAGE
 rue du Puits - 67210 VALFF
 06 13 86 18 15
frindel.stephanie@yahoo.fr

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Jean-Michel OBRECHT
 7 impasse des Vergers - 67210 VALFF
 03 88 08 70 09

LES FOULEES VALFF'OISES

Fanny VOEGEL
 99, rue Principale - 67210 VALFF
 06 21 54 09 33
lesfoulesvalffoises@gmail.com

SERVICES DANS LA COMMUNE

MAIRIE

 140 A rue Principale - 67210 VALFF
 03 88 08 92 62
valff.secretariat@outlook.fr

Horaires

Mardi : 8h30 - 11h00 - 17h00 - 19h00
 Vendredi : 8h30 - 11h00 - 16h00 - 18h00
Permanences du Maire :
 Lundi : 9h00 - 11h00 et vendredi : 18h00 - 19h00
Permanences des Adjointes :
 Dernier jeudi du mois : 19h00 à 20h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Jérôme BOUR
 03 88 08 73 78
 129 rue Principale - 67210 VALFF
valff.bibliotheque@gmail.com

Horaires

Mardi : 15h30 - 17h30 (hors vacances scolaires)
 Mercredi : 15h00 - 17h15
 Samedi : 9h45 - 12h00